
Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération

L'aide à l'élite sportive

Le mardi 23 octobre 2007 à 19 h,
Salle du conseil, hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est

Première séance

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bob Benedetti, vice-président
Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
M. William Steinberg, membre

COMMISSAIRE ABSENT :

Mme Soraya Martinez, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif, responsable des sports et loisirs
Mme Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
M. Richard Duchesne, directeur par intérim, Direction des sports
Mme Johanne Derome, chef de division, Direction des sports
Mmes Sonia Leclair, Sylvie Michaud et Diane Mongeau et M. Donald Dion, conseillers en planification, Direction des sports

CITOYENS PRÉSENTS :

80 personnes

1. Ouverture

À 19 h 05, le vice-président, M. Bob Benedetti, déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la soirée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par M. Alvaro Farinacci, l'ordre du jour est adopté.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques du 1^{er} novembre 2006 et du 14 mai 2007

Sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par M. Jean-Yves Cartier, le procès-verbal du 1^{er} novembre 2006 est adopté.

Sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par M. Alvaro Farinacci, le procès-verbal du 14 mai 2007 est adopté.

4. Aide à l'élite sportive

- Allocation de Mme Francine Senécal

M. Benedetti invite Mme Senécal à prendre la parole. Elle se dit heureuse de pouvoir offrir une tribune aux citoyens, athlètes et organismes afin qu'ils puissent s'exprimer sur l'aide à l'élite sportive et se montre confiante quant à la détermination d'une vision commune issue des consultations. Il devient, en effet, urgent de définir la compétence du conseil d'agglomération. Bien entendu, l'exercice des compétences devra se faire à l'intérieur des moyens du conseil d'agglomération et en tenant compte des rôles et responsabilités des gouvernements. Les enjeux entourant le débat sont importants : l'actualisation et la restauration des équipements sportifs spécialisés, l'importance

d'attirer un plus grand nombre d'événements sportifs et travailler à leur succès, le maintien de l'intérêt des athlètes et des clubs afin qu'ils demeurent à Montréal.

L'Exposition universelle de 1967 et les Jeux olympiques de 1976 ont contribué à asseoir définitivement la crédibilité de Montréal sur le plan international. Ce sont des occasions qui ont permis de s'inscrire dans l'histoire du sport. Au fil des ans, Montréal est devenue un lieu de rassemblement et d'entraînement pour de nombreux groupes d'athlètes d'élite : 18 % des athlètes de la délégation canadienne aux JO d'Athènes et 15 % des athlètes de la délégation canadienne au JO de Turin étaient des Montréalais ou des athlètes s'entraînant à Montréal; 12 % des athlètes de la délégation canadienne aux Jeux paralympiques d'Athènes et 6 % des athlètes de la délégation canadienne aux Jeux paralympiques de Turin étaient des Montréalais ou des athlètes s'entraînant à Montréal; plus de 800 athlètes identifiés excellence, élite ou relève s'entraînent présentement à Montréal; 21 centres d'entraînement de haute performance sont établis à Montréal; l'agglomération compte 113 clubs-équipes sportifs d'élite responsable d'au moins un athlète d'élite.

Soutenir le sport d'élite, c'est envoyer un message positif à la jeunesse. Le sport d'élite est une richesse, car il crée des emplois, attire des investissements, stimule l'activité économique et génère un effet d'entraînement dans le milieu sportif. Au cours des dernières années, les gouvernements canadien et québécois ont reconnu l'importance du sport d'élite et sa contribution. Il appartient actuellement à Montréal de profiter de ce contexte favorable. Il est du devoir des élus d'investir dans les infrastructures sportives et récréatives afin d'offrir à la population des installations de qualité et, ainsi, favoriser une vie active.

- **Allocution de Mme Rachel Laperrière**

M. Benedetti remercie Mme Senécal et cède la parole à Mme Laperrière.

Mme Laperrière rappelle que le sport a fait l'objet d'une réflexion l'année dernière par son service. Pour démontrer son importance, une direction entièrement vouée au sport a été créée. Cette direction a d'ailleurs produit le portrait qui est présenté lors de cette étude publique. Mme Laperrière souhaite remercier et féliciter l'équipe qui a travaillé à ce portrait. Ce document est à bonifier grâce à la participation de la commission et des organismes présents. Comme l'indique le document, il existe une forte préoccupation jeunesse. Et cela se reflète à travers tout le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. On cherche à trouver des pistes pour aider la jeunesse d'aujourd'hui et pour définir le rôle de l'agglomération en matière d'aide à l'élite sportive.

Mme Mongeau débute la présentation powerpoint du document *Le sport d'élite à Montréal, une jeunesse à appuyer, une richesse à développer*.

Le sport d'élite est présent à Montréal depuis plusieurs décennies. Il s'est construit à partir de legs, comme les Jeux olympiques de Montréal de 1976. Aujourd'hui, Montréal accueille plus de 50 événements sportifs majeurs annuellement, faisant ainsi du sport d'élite une véritable fenêtre sur le monde.

Les acteurs du sport d'élite

Les athlètes d'élite sont, évidemment, l'essence même du sport de haut niveau. On compte environ 800 athlètes d'élite s'entraînant à Montréal, ce qui représente 40 % de l'ensemble des athlètes d'élite du Québec. Ils sont divisés en trois catégories, définies par le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports et par Sport Canada : relève, élite et excellence. Parmi les autres acteurs du sport d'élite, on retrouve les entraîneurs, les officiels, les professionnels (physiothérapeutes, psychologues, etc.), les administrateurs et les bénévoles.

Enjeux

- Il faut éviter que, faute de soutien financier suffisant, des athlètes d'élite montréalais interrompent leur carrière avant d'atteindre leur plein potentiel ou décident de la poursuivre ailleurs.
- Les entraîneurs doivent trouver à Montréal une rémunération qui les retienne ici.
- Le manque de reconnaissance de la communauté peut nuire à l'estime de soi, à la motivation et à l'évolution de la carrière sportive des acteurs du sport d'élite.

Les partenaires du sport d'élite

Ces partenaires sont formés des clubs-équipes sportifs d'élite montréalais et des centres d'entraînement de haute performance (CEHP). Les premiers, au nombre de 113 sur l'île de Montréal, sont des partenaires des instances municipales. Ils rejoignent habituellement des athlètes et des sportifs de tous les niveaux de pratique. Leur clientèle est en grande partie composée de citoyens montréalais. Quant aux CEHP, ils sont implantés par les fédérations sportives québécoises ou canadiennes. Ils regroupent les meilleurs athlètes d'une discipline sportive. On en compte 21 à Montréal, dont 17 utilisent des équipements sous la responsabilité du conseil d'agglomération (complexe sportif Claude-Robillard, complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène, le bassin olympique, etc.).

Enjeux

- Les municipalités et les arrondissements ont tout avantage à maintenir leur soutien à ces partenaires pour : augmenter la qualité et la diversité de l'offre de service en sport ; soutenir et renforcer le rôle des athlètes en tant que modèles pour les jeunes et la population ; conserver la visibilité et la réputation nationale et internationale de Montréal ; retenir les entraîneurs ; maintenir à Montréal les CEHP tentés de déménager vers d'autres villes québécoises ou canadiennes.
- Il est important de faire cohabiter harmonieusement les activités offertes aux athlètes d'élite et celles destinées à la population en général. Ainsi, tous peuvent développer leur plein potentiel sportif ou s'adonner à la pratique récréative, tout en optimisant l'utilisation de l'installation.

On compte également d'autres types de partenaires, soit les partenaires locaux (les organisateurs d'événements sportifs, les organismes de bienfaisance, les organismes de promotion et les organismes de services) et les organismes d'encadrement et de soutien (les organismes de régie, les organismes multisports et les organismes multiservices).

Enjeux

- Les athlètes d'élite montréalais doivent trouver à Montréal les services dont ils ont besoin pour ne pas avoir à s'entraîner et à s'établir ailleurs.
- Une ville comme Montréal gagne économiquement et socialement à soutenir les organismes de promotion et de bienfaisance dans la réalisation de leurs activités.
- Sans organisme de prospection d'événements multisportifs internationaux majeurs, Montréal risque fort de perdre son positionnement vis-à-vis des autres grandes villes canadiennes ainsi que sa place sur l'échiquier mondial dans ce domaine.
- Montréal subit une lourde perte chaque fois qu'une fédération sportive québécoise quitte les installations de la RIO ou d'autres emplacements montréalais. Chaque établissement dans une autre ville du Québec prive Montréal d'investissements financiers importants.
- Montréal a tout intérêt à stimuler l'établissement de nouveaux organismes sportifs canadiens ou internationaux sur son territoire.

Les instances municipales et les gouvernements

Parmi les instances municipales, on dénombre une série d'acteurs, soit les arrondissements et les villes reconstituées ainsi que l'agglomération de Montréal. Nous ne sommes pas sans savoir que les réorganisations municipales des dernières années ont entraîné d'importants bouleversements dans les champs de compétence des différentes instances, laissant la responsabilité du sport en général, ce qui inclut le sport d'élite, aux arrondissements et aux villes reconstituées. Ces deux instances ont également la responsabilité des parcs locaux et des équipements de sports ou de loisirs situés sur leur territoire.

Ainsi, elles décident du soutien à consentir au sport sur leur territoire, elle soutiennent de multitudes façons les clubs sportifs partenaires et elles établissent des partenariats locaux et des échanges divers avec des organismes à but non lucratif, des commissions scolaires et des établissements d'enseignement.

Quant à l'agglomération de Montréal, elle est responsable, depuis le 1^{er} janvier 2006, de certains d'équipements d'intérêt collectif et du soutien aux clubs élite qui s'y entraînent. Par ailleurs, une compétence d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale a été conférée au conseil d'agglomération. Elle reste cependant à être clarifiée.

Il devient évident que la répartition des responsabilités entre les instances n'est pas clairement définie. Par conséquent, il n'existe ni vision ni orientations communes en sport d'élite.

Pour ce qui est des gouvernements, ils subventionnent les athlètes, les entraîneurs et les organismes d'encadrement et de soutien québécois et canadiens. Ils appuient également les événements sportifs majeurs et aident, à l'occasion, les municipalités dans la construction et la rénovation d'équipements sportifs.

Enjeux

- L'imprécision de la répartition des responsabilités entre les instances municipales ainsi que le manque de vision et d'orientations communes qui en résulte fragilisent et insécurisent les acteurs et les partenaires montréalais du sport d'élite, et peuvent même occasionner leur départ vers d'autres villes et affaiblir la compétitivité de Montréal par rapport aux autres villes québécoises et canadiennes.
- Montréal n'est pas en mesure d'assumer à elle seule la prestation entière des services au sport d'élite. Elle doit obtenir la collaboration et le soutien des gouvernements provincial et fédéral pour assumer son rôle adéquatement afin de : maintenir la métropole en tête de file au Québec et au Canada ; bâtir un système sportif montréalais cohésif et dynamique qui

s'intégrera aux systèmes sportifs québécois et canadien ; assurer une continuité entre, d'une part, l'exercice de la compétence en sport des arrondissements et des villes reconstituées et, d'autre part, la vision de l'agglomération, promouvoir et défendre les intérêts des acteurs et des partenaires du sport d'élite montréalais.

Les équipements sportifs spécialisés

À Montréal, on retrouve deux grandes catégories d'équipements, utilisés autant par les athlètes d'élite que par les sportifs et la population en général. Il s'agit des équipements servant à l'entraînement sans grand potentiel événementiel et ceux permettant l'accueil d'événements sportifs majeurs. On remarque que la plupart de ces équipements sont vieillissants et ne répondent plus aux normes. Actuellement, les équipements municipaux accueillant le sport d'élite relèvent soit des villes reconstituées, des arrondissements ou du conseil d'agglomération. Les équipements qui relèvent du conseil d'agglomération sont : l'aréna Maurice-Richard, le centre de tennis Jarry, le complexe sportif Claude-Robillard et le parc Jean-Drapeau comprenant le bassin olympique d'aviron et de canoë-kayak, le complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène et le circuit Gilles-Villeneuve.

Enjeux

- Si les athlètes et les organisateurs d'événements sportifs majeurs ne trouvent pas à Montréal des équipements sportifs répondant à leurs besoins, ils n'auront d'autre choix que de s'entraîner ou d'organiser leurs événements ailleurs au Québec ou au Canada.
- Afin d'améliorer son offre de service en sport à la population et aux athlètes d'élite, Montréal a tout avantage à poursuivre ses partenariats et échanges avec le milieu académique et le secteur privé.
- Comme l'entretien, la gestion, l'exploitation, la restauration des équipements sportifs spécialisés et le matériel technique engendrent des frais importants et que ces équipements sont utilisés par les athlètes d'élite en vue de concourir pour le Québec et le Canada sur les différentes scènes canadiennes ou internationales, il est souhaitable que les gouvernements soutiennent financièrement Montréal.
- L'accessibilité limitée de plusieurs équipements sportifs spécialisés freine de manière importante la pratique sportive des athlètes d'élite handicapés, dont le nombre croît pourtant à Montréal.
- Sans plan d'investissement et de fonds destinés aux équipements sportifs spécialisés, Montréal actualise et restaure ceux-ci à la pièce, souvent en fonction de l'urgence d'agir.

Les événements sportifs majeurs

Montréal accueille annuellement entre 50 et 60 événements sportifs majeurs, c'est-à-dire d'envergure canadienne ou mondiale. Ces événements créent, évidemment, de la richesse et confèrent une notoriété Montréal. Cependant, la concurrence est vive et Montréal doit se donner les moyens de conserver sa place sur les échiquiers canadien et mondial.

Enjeux

- Sans politique d'accueil et sans programme de soutien aux événements sportifs majeurs, il est plus difficile d'intéresser les promoteurs et les organisateurs à tenir leurs événements à Montréal.
- La tarification diversifiée éloigne de Montréal les promoteurs et les organisateurs d'événements sportifs majeurs.
- Le fait de se doter d'un plan pluriannuel et d'un cadre stratégique d'accueil d'événements sportifs majeurs, tout comme celui d'accueillir tout au long de l'année de tels événements, permettent d'optimiser l'utilisation des équipements sportifs spécialisés.
- Montréal ne peut pas connaître les avantages économiques réels que lui procure l'ensemble des événements sportifs majeurs qu'elle accueille en une année puisque, à ce jour, aucune étude d'impact n'a été commandée.
- L'accueil d'un événement multisport international majeur dans un avenir rapproché et d'au moins un événement sportif mondial tous les ans peut susciter des investissements plus réguliers des gouvernements dans l'actualisation et la restauration des équipements sportifs et accroître les avantages et retombées pour Montréal.
- Afin de préserver son image et sa réputation, une ville peut se donner des mécanismes et des conditions assurant le succès de chaque événement sportif majeur sur son territoire.

Des perspectives d'avenir et une vision

Au cours des 10 dernières années, les gouvernements québécois et canadien ont triplé leurs investissements en sport d'élite. Par ailleurs, le secteur privé et les médias s'impliquent davantage dans ce domaine. Malgré tout, les acteurs et les partenaires du sport d'élite affirment encore que les investissements sont insuffisants. Dans cette optique, comment Montréal peut-elle saisir les opportunités et mieux se faire valoir sur la scène nationale et internationale ?

Montréal souhaite être reconnue comme une plaque tournante mondiale du sport d'élite et un modèle de réussite. Sa vision d'avenir repose sur les principes suivants :

- Un leadership de coordination de l'agglomération pour rallier les différentes instances autour de cette vision ;
- La concertation avec les acteurs et les partenaires du sport d'élite ;
- Une gestion efficiente des ressources ;
- Des actions concrètes et ciblées dans une quête constante de résultats probants.

Enfin, sept questions sont posées au public pour mieux orienter le débat :

- 1.- *Quels sont les moyens à privilégier pour stimuler la relève et permettre aux athlètes talentueux de poursuivre leur cheminement vers les plus hauts sommets ?*
- 2.- *Comment l'agglomération de Montréal pourrait s'y prendre pour reconnaître et promouvoir les accomplissements et les exploits des acteurs et partenaires du sport d'élite montréalais ?*
- 3.- *Quelles sont les avenues à prioriser par le conseil d'agglomération de Montréal pour améliorer les services et les programmes des organismes qui forment des athlètes d'élite à Montréal (clubs-équipes sportifs d'élite et CEHP) et des autres partenaires locaux du sport d'élite afin de les rendre plus performants ?*
- 4.- *Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs d'envergure provinciale, canadienne ou internationale à Montréal, quelles mesures devraient être mises en place par l'agglomération de Montréal ?*
- 5.- *À votre avis, comment l'agglomération de Montréal pourrait stimuler la tenue régulière et récurrente d'un plus grand nombre d'événements sportifs et multisportifs majeurs sur son territoire, optimiser les avantages et retombées qu'ils procurent et assurer leur réussite ?*
- 6.- *Pour que les différentes instances municipales travaillent en synergie, appuient d'une voie forte les acteurs et les partenaires du sport d'élite montréalais, se dotent d'une vision commune, s'assurent d'un rendement plus grand et de la cohésion de leurs actions en cette matière, que suggérez-vous à l'agglomération de Montréal de faire et d'entreprendre ?*
- 7.- *Dans le but d'assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés situés à Montréal et d'optimiser leur plein potentiel, quelles actions devraient être entreprises et quelles mesures devraient être instaurées par l'agglomération de Montréal ?*

5. Période de questions et d'interventions du public

M. John Margolis, Club d'haltérophilie Concordia International

M. Margolis soulève le problème du financement, particulièrement pour son organisme qui doit faire une demande de subvention à chaque année, ne sachant donc pas s'il va survivre d'une année à l'autre. Il constate que des fondations offrent des bourses, mais seulement pour des débutants. Il existe donc un trou pour les athlètes de calibre moyen.

M. Daniel St-Hilaire, Centre national d'entraînement de Montréal

M. St-Hilaire débute sa présentation en démontrant l'importance de promouvoir des modèles afin de stimuler la jeunesse. Cela passe par la détection de talent. Il propose l'idée d'un dépouillement d'arbre de Noël pour de jeunes athlètes en compagnie d'un athlète d'élite reconnu. Il propose également la tenue d'une émission hebdomadaire mettant en vedette des jeunes et des athlètes d'élite. Pour faire la promotion du sport d'élite, M. St-Hilaire recommande de créer des tableaux d'honneur à l'entrée des salles d'entraînement, ce qui contribue à la reconnaissance des jeunes sportifs. Aussi, il recommande la création d'une carte de jeune champion qui permettrait d'avoir des rabais dans certains magasins, par exemple. Il recommande également la création d'un groupe de sages pour attirer des événements sportifs d'envergure. Il constate, de plus, un déséquilibre dans le financement du sport entre l'est et l'ouest du Canada. Il souhaite terminer sa présentation sur cette phrase : tout est possible si nous agissons au lieu de regarder les autres...

Mme Campbell demande à M. St-Hilaire s'il croit que le sport est un facteur d'intégration sociale important. M. St-Hilaire estime qu'il faut se fixer des objectifs réalistes sans créer de fausses attentes. Il constate que Montréal a une expertise et qu'il faut miser sur le développement des jeunes. Il déplore le fait qu'au Québec il n'y ait aucun programme de détection de talent. Donc, si un jeune est génétiquement doué, mais n'a pas l'argent suffisant, il ne peut se lancer dans le sport d'élite.

M. Sylvain Gamache, AlterGo

M. Gamache souhaite mettre l'accent sur l'accessibilité universelle aux infrastructures sportives. Il souhaiterait que les gymnases soient mieux adaptés pour les athlètes ayant une déficience physique, ce qui favoriserait une cohabitation entre l'élite et les personnes handicapées. De plus, il remarque l'absence de vision globale au sein de l'agglomération. Il souhaite donc voir la mise en place d'une stratégie globale et non par arrondissement. En terminant, il présente des athlètes d'élite qui l'accompagnent.

M. Benedetti s'informe du nombre d'athlètes handicapés qui atteignent le niveau international. M. Gamache constate que le Canada a investi de façon significative dans ce domaine, d'où la présence appréciable d'athlètes canadiens sur la scène internationale. Il donne également l'exemple de la Chine qui a massivement investi dans ce domaine et qui a des retombées en conséquence. Les Chinois sont de plus en plus présents et de plus en plus gagnants dans ce domaine.

Mme Campbell s'informe s'il existe des exemples d'installations qui ont innové en matière d'accessibilité universelle. M. Gamache fait référence au programme de deux millions \$ mis en place par la Ville pour l'accessibilité universelle et aux 340 000 \$ investis au complexe sportif Claude-Robillard afin de le rendre accessible. Cependant, comme ce sont des immeubles existants, tout ne peut pas être fait. C'est lors de la construction de nouveaux bâtiments que l'on peut faire davantage que ce que demande le Code du bâtiment, qui exige le minimum pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Mme Monique Lefebvre, Défi sportif

Mme Lefebvre souligne l'importance pour l'agglomération d'avoir une vision stratégique stimulante et claire, portée par des leaders crédibles et rassembleurs. Elle souhaite que cette vision rassemble tous les élus de l'île de Montréal. Cette vision doit être développée dans un esprit de concertation et de partenariat. En terminant, elle souligne le manque de temps que les organismes ont eu pour la préparation à l'assemblée. Elle invite M. Bruno Haché, un athlète ayant une déficience visuelle, à prendre la parole. M. Haché, adepte de goalball, mentionne que c'est une chance pour lui de côtoyer des athlètes de haut niveau. M. Haché a préparé les noms en braille remis aux membres de la commission.

M. Cartier demande une explication sur le lignage des terrains qui ne peuvent être utilisés pour des compétitions internationales. Mme Lefebvre explique qu'en effet les terrains lignés multisports ne peuvent être utilisés dans des compétitions internationales en raison des exigences.

M. Raymond Côté, Sports-Québec

M. Côté constate l'absence de vision globale en matière d'aide à l'élite sportive à Montréal, déplore les disparités administratives selon les arrondissements et villes reconstituées, la quasi inexistence de liens de communication entre les différentes instances locales et supra-locales et l'inexistence d'organisme central de démarchage et de promotion.

C'est pourquoi Sports-Québec souhaite faire, en particulier, deux recommandations principales, à savoir la centralisation de l'administration publique du sport par la création de la Commission du sport et de l'activité physique à Montréal qui aurait, entre autres, la responsabilité de développer le Cadre d'intervention montréalais en matière de sport.

Mme Derome demande des précisions sur la commission que propose Sports-Québec. M. Côté explique que cette commission serait formée d'experts en sport, nommés par le conseil d'agglomération et imputables au conseil d'agglomération. Mme Laperrière demande si un modèle a inspiré Sports-Québec. Elle donne l'exemple du Conseil des arts de Montréal. M. Côté rappelle l'importance d'unifier les gens autour d'une vision commune et explique que Sports-Québec s'est, effectivement, inspiré du Conseil des arts de Montréal, mais également du Conseil des arts du Canada.

M. André Beaudoin, Association québécoise des sports en fauteuil roulant (AQSFRR)

L'AQSFRR propose des recommandations pour chacune des questions posées au public.

Question 1

- Uniformiser le financement et les services que les clubs reçoivent de leur arrondissement/ville ou de l'agglomération de Montréal
- Établir une norme minimale de disponibilité des installations sportives à travers l'agglomération pour les clubs travaillant auprès de personnes vivant avec une déficience physique
- Favoriser les communications entre les clubs utilisant les mêmes installations sportives afin d'optimiser leur cohabitation

- Soutenir monétairement les clubs sportifs pour les aider à embaucher des entraîneurs qualifiés
- Favoriser l'accès aux clubs sportifs spécialisés pour les athlètes provenant de l'extérieur de l'île, surtout pour les athlètes en fauteuil roulant, étant donné leur petit nombre

Question 2

- Utiliser de l'espace publicitaire de la ville pour souligner les exploits sportifs montréalais
- Créer un musée relatant l'histoire sportive de Montréal
- Tenir des événements soulignant les exploits sportifs montréalais
- S'associer avec une fondation soutenant les athlètes montréalais

Question 3

- Augmenter les services offerts au Centre d'entraînement de haute performance afin d'en attirer de nouveaux

Question 4

- Relocaliser les organismes actuellement situés au stade olympique dans un nouveau lieu de travail plus adéquat
- Favoriser l'accès, pour ces organismes, à des installations locales, qu'elles soient sportives ou autres, afin de les soutenir dans leurs mandats

Question 5

- Revoir les installations sportives de l'agglomération afin qu'elles puissent accueillir des événements sportifs d'envergure d'athlètes en fauteuil roulant
Le manque d'accessibilité dans les hôtels constitue également un obstacle à l'organisation d'une compétition internationale d'envergure (fauteuil roulant), donc :
- Doubler le programme d'investissement en accessibilité actuellement en vigueur
- Adopter une tarification globale à travers l'agglomération

Question 6

- Établir une ligne directrice afin de simplifier la gestion administrative

Question 7

- Doubler le programme d'investissement en accessibilité actuellement en vigueur
- Établir un lien de communication et de consultation avec les fédérations sportives québécoises avant d'entreprendre des projets concernant les installations sportives, plus spécialement ceux du sport en fauteuil roulant, car les normes d'accessibilité universelle sont insuffisantes pour la pratique sportive en fauteuil roulant

M. Farinacci remercie M. Beaudoin d'avoir répondu aux sept questions. Mme Campbell revient sur le manque d'accessibilité dans les hôtels et croit que Tourisme Montréal pourrait être impliqué dans une démarche ultérieure.

M. Maxime Toupin, Es-Quad

M. Toupin propose essentiellement trois pistes de solution :

- Fournir un endroit accessible où les fauteuils de rugby peuvent être entreposés de façon sécuritaire
- Établir une même grille tarifaire pour l'ensemble des membres d'une équipe
- Avoir accès à des gymnases les week-ends afin d'organiser des tournois

Mme Campbell s'interroge sur les interlocuteurs qui louent les locaux dans les écoles. M. Toupin lui explique qu'ils font d'abord affaire avec les services de loisirs des arrondissements qui, eux, ont des ententes avec les écoles. Mais la lourdeur vient du fait qu'il faut parfois cogner à plusieurs portes d'arrondissement avant d'obtenir une réponse positive.

M. Robert Paquin, Fédération de gymnastique du Québec

M. Paquin passe rapidement sur différentes recommandations de son mémoire.

Question 1

- En collaboration avec les commissions scolaires, les gouvernements et les garderies, tenir une vaste campagne de sensibilisation auprès des jeunes afin de les inciter à pratiquer une activité sportive
- Investir dans des infrastructures de qualité, en collaboration avec les clubs et les fédérations sportives

- Mettre en place des mécanismes de développement des entraîneurs de haut niveau
- Changer les termes de protocole d'entente entre la Ville et les associations régionales afin de permettre le support à l'élite sportive

Question 2

- Créer une agence de communication en partenariat avec les grands médias afin de mettre en valeur le sport d'élite
- Instituer annuellement un gala de reconnaissance
- Créer des partenariats avec les grandes entreprises comme véhicule de promotion du sport d'élite

Question 3

- Avoir plus de cohésion entre les arrondissements, le conseil d'agglomération et la Ville de Montréal
- Offrir la gratuité aux clubs qui pratiquent dans les installations de la Ville de Montréal et aux clubs qui souhaitent organiser une activité de calibre provincial, national ou international (frais de location, frais d'engagement de personnel obligatoire...)
- Concentrer les ressources et créer une meilleure synergie pour la formation, l'attraction des entraîneurs et les échanges de service

Question 4

- Démontrer l'intérêt de l'agglomération par des mesures concrètes de rétention envers les centres d'entraînement
- Influencer les gouvernements afin de connaître leur vision sur l'avenir des fédérations et CEHP
- Retrouver une organisation qui a la responsabilité d'attirer de nouvelles organisations à Montréal

Question 5

- Se doter d'une structure d'accueil aidante pour les organismes et d'une banque de bénévoles

Question 6

- Développer une vision commune
- Rapprocher le politique de ceux et celles qui font des événements à Montréal

Question 7

- Faire l'inventaire et le degré de longévité des équipements d'agglomération
- Consulter les fédérations sportives lors d'investissements majeurs
- Faire connaître les montants d'argent consentis pour la mise à jour des infrastructures sportives
- Prévoir un plan de mise à niveau des infrastructures

En conclusion, l'agglomération doit se doter d'une vision commune et faire connaître ses intentions auprès des clientèles concernées.

M. Jacques Cardin, ancien olympien, escrime

M. Cardin revient sur l'apport économique du sport et sur l'importance pour Montréal de reconnaître cet apport.

6. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

À 21 h 35, M. Benedetti annonce l'ouverture de la période de questions des membres de la commission.

Mme Campbell mentionne qu'il s'agit d'une première rencontre sur un total de trois. D'autres points ressortiront de ces éventuelles séances publiques. Mais, a priori, on constate certaines préoccupations qui ressortent davantage :

- l'accessibilité universelle
- l'arrimage, la coordination et la cohérence sur l'île
- la relation avec les gouvernements supérieurs
- le soutien aux athlètes (financement, infrastructures, etc.)
- le développement des athlètes d'élite

Par ailleurs, elle félicite la direction des sports pour le document réalisé et remercie les organismes de leur participation.

M. Cartier salue le professionnalisme des interventions.

M. Farinacci se dit impressionné par la qualité des mémoires et constate les besoins pour le sport d'élite.

M. Steinberg s'informe du prix et de la quantité du document. On lui indique que 200 documents ont été réalisés pour un coût se situant entre 6000 et 7000 \$. M. Steinberg s'informe si une version anglaise sera disponible. On lui répond que, faute de budget, aucune traduction n'est prévue.

M. Benedetti remercie les participants et constate que le travail commence. La route ne sera pas facile en raison de la complexité du dossier. Mais on compte sur l'appui des organismes pour aider la commission à arriver à ses fins.

7. Ajournement de l'assemblée

M. Benedetti rappelle que la commission tiendra une seconde séance publique, le 29 octobre à 19 h, à la salle 202, de l'édifice Lucien-Saulnier.

Il remercie les personnes présentes pour leur participation ainsi que les représentants du service, soit Mme Laperrière, M. Duchesne, Mme Derome, Mmes Leclair, Michaud et Mongeau et M. Dion.

À 21 h 50, sur une proposition de M. Alvaro Farinacci, appuyée par Mme Jocelyn Ann Campbell, la séance est ajournée au lundi 29 octobre à 19 h.

Deuxième séance

**Le lundi 29 octobre 2007 à 19 h, à la salle 202 de l'édifice Lucien-Saulnier,
155, rue Notre-Dame Est**

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bob Benedetti, vice-président
Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
M. William Steinberg, membre

COMMISSAIRE ABSENT :

Mme Soraya Martinez, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Manon Barbe, conseillère associée au comité exécutif pour les sports et loisirs
M. Richard Duchesne, directeur par intérim, Direction des sports
Mme Johanne Derome, chef de division, Direction des sports
Mmes Sonia Leclair, Sylvie Michaud et Diane Mongeau et M. Donald Dion, conseillers en planification, Direction des sports

CITOYENS PRÉSENTS : 40 personnes

1. Ouverture

À 19 h, le vice-président, M. Bob Benedetti, annonce l'ouverture de l'assemblée et explique le déroulement de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par M. Jean-Yves Cartier, l'ordre du jour est adopté.

3. Aide à l'élite sportive

• Allocution de Mme Manon Barbe

M. Benedetti cède la parole à Mme Barbe.

Mme Barbe débute sa présentation en affirmant que l'administration municipale est très heureuse de constater l'intérêt que suscite le sujet d'aide à l'élite sportive auprès du milieu sportif alors que trois séances publiques se tiendront sur ce sujet. Les recommandations qui découleront de cet exercice seront d'une grande utilité ultérieurement, puisqu'elles permettront aux élus de prendre des décisions éclairées. Suite à cette consultation, Mme Barbe se dit confiante de déterminer une vision commune pour le bien et l'avenir du sport d'élite au sein de l'agglomération de Montréal.

L'héritage laissé par la tenue des Jeux olympiques est toujours tangible à plusieurs niveaux encore aujourd'hui. Ils ont, entre autres, favorisé l'essor du sport, la consolidation des structures sportives et la constitution d'un legs d'installations et d'équipements modernes. Les installations construites pour les Jeux de 1976, jumelées à un encadrement hautement qualifié qui s'est développé par la suite, ont permis à de nombreux athlètes montréalais d'atteindre leur plein potentiel et de se démarquer sur les scènes canadienne et internationale dans plusieurs disciplines sportives, autant d'été que d'hiver.

Les athlètes d'élite sont au coeur de nos préoccupations et constituent l'essence même du sport de haut niveau. Pour qu'ils puissent continuer à exceller sur la scène internationale et à monter sur les podiums du monde entier, nous devons les aider à s'entraîner dans les meilleures conditions possibles et avec des services d'aussi bonne qualité que ceux offerts ailleurs dans le monde.

La mise en place du conseil d'agglomération est récente. Bien que les ressources soient limitées et les besoins plutôt nombreux, Mme Barbe se dit confiante que la démarche entreprise par la commission permettra de trouver des solutions afin de mettre en place un plan d'action efficace et maintenir un statut de Ville olympique et de Ville sportive par excellence.

- **Présentation de la direction des sports**

Mme Mongeau procède à la présentation powerpoint du document *Le sport d'élite à Montréal* (voir la première séance, le 23 octobre).

4. Période de questions et d'interventions du public

À 19 h 45, M. Benedetti rappelle le défi complexe de la commission d'établir le rôle de l'agglomération en matière d'élite sportive et remercie les intervenants d'être présents en si grand nombre pour aider la commission dans cette tâche.

Mme Carole Thomas, Fédération de natation du Québec

Mme Thomas souligne l'importance que l'agglomération devienne un véritable partenaire, au même titre que les gouvernements supérieurs. Et cela peut se traduire par différentes mesures :

- en supportant les clubs CAMO;
- en fournissant des installations aux normes;
- en récupérant et en mettant aux normes les installations du parc olympique;
- en complétant les installations des piscines de l'île Ste-Hélène (estrades et éclairage).

De plus, Mme Thomas estime que la Ville doit augmenter son soutien aux athlètes d'élite de toutes les fédérations, entre autres en implantant un moyen de valorisation et de reconnaissance des athlètes, en instaurant un programme de gratuité d'utilisation des installations sportives pour la tenue d'événements majeurs, etc.

Mme Campbell souligne le leadership du maire Tremblay dans le dossier de la FINA et estime que ces championnats ont eu des retombées intéressantes sur les installations de l'île Ste-Hélène. Elle s'informe sur des exemples d'événements récents qui ont bénéficié de la gratuité des installations.

Les représentants de la direction des sports rappellent que les événements qui se tiennent sur le domaine public (ex. : marathon, Coupe de monde cycliste), le Défi sportif et les Jeux de Montréal bénéficient de la gratuité. Mme Thomas ajoute qu'il peut en coûter entre 300 et 400 \$ de l'heure pour louer des bassins lors de compétitions. Mme Derome souligne qu'il est possible de faire une demande auprès du gouvernement du Québec par l'entremise de son programme de soutien aux événements (programme de 24 millions \$) pour les gradins au complexe de l'île Ste-Hélène.

Mme Guylaine Bernier, Regroupement des organisations de sport et d'activité physique du parc Jean-Drapeau

Mme Bernier souligne la pertinence et l'importance de reconnaître la vocation du sport et de l'activité physique comme axe prioritaire au développement du Plan directeur du parc Jean-Drapeau. Il est également primordial pour le futur de développer un plan d'investissement à long terme sur 10 ans afin d'assurer la mise aux normes des équipements et installations servant au sport et à l'activité physique. Elle mentionne également d'autres recommandations et réfère au mémoire du regroupement pour en savoir davantage :

- Doter le parc Jean-Drapeau d'une politique en matière de sport et d'activité physique
- Donner suite au plan d'aménagement du Quartier des athlètes du bassin olympique
- Favoriser la création d'un fonds des équipements
- Développer au parc Jean-Drapeau un politique d'accueil des événements

M. Cartier s'informe si les installations du parc Jean-Drapeau sont adéquates pour recevoir de grands événements. Mme Bernier estime qu'une mise aux normes serait nécessaire afin de répondre aux exigences techniques. Certaines installations ont besoin plus de travaux que d'autres, comme le panneau d'affichage du bassin qui date de 1976 et qui est désuet.

Mme Campbell demande le lien du regroupement avec la Société du parc des îles. Mme Bernier explique que, lors de la consultation sur le plan directeur du parc Jean-Drapeau, les organismes de sport ont décidé de s'unir et ont proposé qu'un représentant siège au conseil d'administration.

Mme Josée Scott, Sport et loisir de l'île de Montréal

Mme Scott constate le besoin de concertation et de leadership au sein de l'agglomération. Elle explique que le sport d'élite dépasse les frontières des arrondissements et qu'il serait important de faire fi des barrières municipales, comme cela se fait dans le domaine de la culture. Il faut donc soutenir le décroisement, favoriser la cohabitation (élite, amateur), miser sur une concertation inclusive (partenariats avec les commissions scolaires) et consolider au lieu de réinventer.

M. Pierre Ambroise Preira, Programme d'appui international au sport africain et des caraïbes

M. Preira explique que son organisme souhaite répondre aux questions 2, 3, 4 et 5. Pour favoriser l'établissement et le développement d'organismes sportifs à Montréal, il faut faire appel à Montréal International dont l'un des mandats est d'*accroître la présence d'organisations internationales* à Montréal. Dans ce cas-ci, à travers les critères d'admissibilité de Montréal International et ses outils de promotion incluant les atouts sportifs de Montréal :

- Attirer et faciliter l'installation d'Organisations sportives provinciales, nationales ou internationales de moindre envergure et l'installation de leurs employés, par des mesures incitatives et critères d'admissibilité adaptés à chaque structure.
- Accroître et maintenir le soutien aux organisations sportives provinciales, nationales et internationales actuellement installées à Montréal, par l'utilisation gratuite ou à moindre coût de ses installations sportives et administratives.
- Établir puis promouvoir tous ces avantages que Montréal offrirait aux différentes organisations de sport pour les encourager à s'y installer.

À la question 2 :

- Utiliser les sportifs canadiens et québécois connus comme « ambassadeur itinérant de Montréal » dans les campagnes de la ville (anti-tabac, anti-drogues, propreté de la ville, etc....).
- Soutenir financièrement les sportifs et les partenaires.
- Créer un réseau (par exemple, un bulletin d'information, des rencontres régulières, des plateformes d'échanges, un site Internet commun qui relie tous les organismes, partenaires) pour permettre l'échange d'informations, l'apprentissage de « best practices ».

À la question 3 :

- Veiller à ce que les CEHP et les centres sportifs d'élite soient équipés des dernières technologies et du meilleur personnel.
- Échanger les informations et les idées avec les instances canadiennes et québécoises (COC, ACE, Association canadiennes des Jeux du Commonwealth, Sports-Québec, CNMM etc....).
- Disposer de centres de services de soins médicaux sportifs accessibles aux athlètes des clubs/équipes sportifs d'élite.

À la question 5 :

- Consulter les autres provinces afin de gagner leur appui pour la soumission de candidature pour les grands événements sportifs.
- Établir un comité dont le mandat est d'identifier les meilleures opportunités dans le monde du sport et de préparer les candidatures.

M. Farinacci demande si des contacts ont déjà été établis avec Montréal International. M. Preira explique que Montréal International a, effectivement, participé au projet du PAISAC.

M. Matteo Cendamo, Association québécoise d'aviron

M. Cendamo souligne le soutien de la Ville pour l'utilisation des installations du bassin olympique. Par contre, il constate une érosion des accès à ces équipements, en partie due à une croissance des activités de nature commerciale, ce qui a un impact négatif sur les opérations du club (Grand Prix, perte du salon VIP, perte du Quartier des athlètes, etc.). Ainsi, il recommande de continuer à retenir une vocation de sport et d'activité physique pour le parc Jean-Drapeau, de continuer d'investir dans les coûts d'opération et dans la réfection des installations et équipements sportifs reliés directement ou indirectement à l'aviron au parc Jean-Drapeau, de supporter les activités en place de l'association, de continuer de supporter le CORAQ et les événements régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux en aviron au bassin, de supporter les nouvelles initiatives en aviron au bassin et de supporter la proposition de Sports-Québec pour la création d'une nouvelle commission du sport et de l'activité physique à Montréal.

Mme Campbell suggère que les membres de la commission visitent les installations sportives d'agglomération, particulièrement les installations du parc Jean-Drapeau. M. Farinacci abonde en ce sens.

M. Michel Larouche, CAMO Plongeon

M. Larouche veut d'abord remercier l'administration municipale et les autorités du complexe sportif Claude-Robillard pour le soutien accordé année après année au club. Il suggère une série de recommandations, dont :

- Créer un partenariat sport/école avec le milieu scolaire
 - Programme de détection de talent
 - Programme d'initiation aux sports (visite dans les écoles)
 - Programme grand frère ou grande sœur sportive
 - Organisation de classe sportive (sortie style classe verte)
- Créer un fonds d'aide à l'embauche d'entraîneurs
 - Contribuer de façon significative à la tenue de compétitions : aide financière ou matérielle (fournir du temps de piscine gratuitement ou à un taux réduit, fournir des sauveteurs lors des compétitions ou une subvention, etc.)
 - Mettre sur pied un groupe de professionnels capable d'attirer des événements majeurs et même de pouvoir créer notre propre événement international multisports à Montréal

Etc.

M. Benedetti s'informe s'il existe un programme sport/études pour le plongeon. M. Larouche estime qu'il est nécessaire de mettre sur pied un programme de détection de talent. M. Cartier s'informe des horaires d'entraînement. M. Larouche explique qu'ils sont adaptés aux besoins des athlètes.

M. Alexandre Despatie, athlète, CAMO Plongeon

M. Despatie souligne les besoins d'encadrement et de support d'un athlète et la nécessité d'avoir des installations de qualité pour progresser dans son développement. En ce sens, il souhaite remercier la Ville et le complexe sportif Claude-Robillard pour le soutien et les installations mises à la disposition des jeunes. Il remercie aussi le maire Tremblay pour avoir sauvé les championnats mondiaux aquatiques, le plus beau moment de sa carrière.

M. Cartier demande si l'octroi d'une bourse aux États-Unis aurait pu changer son parcours. M. Despatie affirme qu'en raison des entraîneurs il n'a jamais considéré s'entraîner ailleurs. Et c'est grâce aux entraîneurs qu'il a connu le succès.

Mme Roselyne Filion, athlète, CAMO Plongeon

Mme Filion s'entraîne depuis 10 ans à Montréal, malgré qu'elle soit originaire de Laval. Cela est en grande partie dû à la qualité des installations du complexe sportif Claude-Robillard. La qualité des installations a un impact significatif sur les résultats d'un athlète.

Mme Campbell tient à remercier les deux athlètes de s'être déplacés. Leur présence donne un sens au travail effectué par la commission. On constate que derrière un athlète il y a beaucoup de personnes et d'investissement d'argent, de temps et d'énergie. D'ailleurs, un des objectifs de la commission est d'assurer la qualité des installations sportives dans l'agglomération.

M. Yvon Beaulieu, Club Gymnix

M. Beaulieu veut soulever deux points : tout d'abord, le travail des bénévoles et, ensuite, le fait que l'élite provienne de la masse, d'où l'importance d'offrir des services à l'ensemble de la population. Il met l'accent sur une recommandation du mémoire déposé, à savoir :

- Reconnaître les clubs d'élite tels que définis par leur fédération sportive et leur offrir la visibilité et le support nécessaires à leur développement. Ces clubs ont l'expertise et la structure pour offrir des services de qualité. Il serait donc pertinent de privilégier une collaboration plus étroite entre les clubs d'élite et la Ville. C'est ainsi que les clubs d'élite devraient pouvoir compter sur un réseau de clubs satellites afin de permettre le dépistage du talent.

Mme Sylvie Molé, Centre de haute performance en tennis de table de Montréal

L'appui de la Ville de Montréal a permis au centre de progresser et de devenir un centre d'excellence. Cependant, le centre a atteint un point de saturation. En réponse à cet heureux problème, le centre de haute performance se lance dans un nouveau projet : tenter d'obtenir l'accès permanent à une deuxième salle d'entraînement au complexe sportif Claude-Robillard. Si ce projet se réalisait, le Centre deviendrait du même coup, aux yeux de la Fédération internationale de tennis de table, le Centre de développement de l'excellence de la Fédération internationale en Amérique du Nord.

M. Duchesne rappelle que le manque d'espace est le grand défi de gestion d'un complexe comme Claude-Robillard. Maintenant, son équipe travaille à trouver des solutions.

Mme Nathalie Chartrand, Association sportive des aveugles du Québec

Mme Chartrand explique que les infrastructures sportives sont beaucoup utilisées par des personnes ayant des déficiences visuelles, notamment pour pratiquer le goalball, un sport populaire auprès de cette clientèle. Le problème est que les infrastructures sont mal adaptées. Les détails se retrouvent dans le mémoire qu'elle souhaite déposer.

Mme Jo-Ann Harvey, Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux

Pour avoir accès aux jeunes handicapés, l'organisme a développé un nouveau modèle d'intervention en sport qui est, en fait, un continuum à la réadaptation. Ce modèle a d'ailleurs remporté des prix au Québec et au Canada

Mme Harvey constate la lourdeur de la structure municipale qui oblige les organismes à aller cogner aux portes de chaque arrondissement, en plus de le faire auprès du gouvernement du Québec. Son organisme adhère au mémoire de Sports-Québec concernant la création d'une commission sportive et d'un cadre d'intervention. Pour stimuler la relève chez les jeunes handicapés, il faut avoir un nouveau modèle de développement et avoir du support de la communauté. En raison de la complexité de la structure municipale, Montréal n'a pas encore développé de partenariat en ce sens. Mme Harvey souligne également l'importance de l'accessibilité architecturale et du prix de location des installations.

Mme Campbell souligne que, lors de la première séance publique, il a beaucoup été question de l'accessibilité universelle et de la possibilité d'instaurer un guichet unique afin de faciliter les démarches des clubs sportifs. Mme Harvey ajoute que Toronto a un modèle intéressant d'un centre spécialisé pour athlètes handicapés.

M. Pierre Lafontaine, Natation Canada

M. Lafontaine constate que les Canadiens-Français performant davantage sur le plan international s'ils s'entraînent chez eux, dans leur langue, d'où l'importance d'avoir des installations de qualité. Il souligne également l'importance de développer un athlète adéquatement. Il donne d'ailleurs en exemple le programme *Long term athletes development* qui prend en charge l'enfant en bas âge pour le mener vers les podiums. Il trouve également important d'avoir un centre où tous les services sont regroupés (nutrition, physiothérapie, etc.) afin d'éviter des déplacements. Il rappelle l'importance d'émissions comme les Héros du samedi.

M. Cartier mentionne que le sport d'élite est méconnu à Montréal. M. Lafontaine ajoute que les arrondissements devraient développer la base et l'agglomération, l'élite.

M. Jean-Pierre Tibi, Centre national multisport-Montréal

M. Tibi souligne que son organisme adhère aux constats et enjeux du document préparé par la direction des sports. Selon lui, le sport d'élite doit être considéré comme un investissement. Cependant, la nouvelle réalité politique montréalaise sème de la confusion auprès des intervenants en sport. C'est pourquoi il croit en la nécessité de mettre sur pied un cadre d'intervention alliant les différentes instances municipales et les partenaires sportifs.

Pour stimuler la relève, il faut davantage coordonner l'offre de service. Il est également important de rénover les grands équipements afin de protéger l'héritage des JO et d'avoir un plan à long terme. M. Tibi croit que la mise aux normes de l'aréna Maurice-Richard devrait être considérée en priorité. Donc, le Centre national recommande le développement d'un cadre d'intervention, la mise sur pied d'un centre d'excellence sportive québécois, la mise à niveau des grands équipements sportifs montréalais et des mesures incitatives pour stimuler la relève.

Mme Élyse Laurin, citoyenne

Mme Laurin tient à souligner l'initiative de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville qui a mis en place un fonds de soutien aux athlètes amateurs. Mme Laurin estime que l'arrondissement doit jouer un rôle mobilisateur et créer une culture du sport. L'athlète doit se sentir soutenu par sa communauté.

Mme Campbell rappelle que la réussite sportive dépend de bien des intervenants et, qu'en ce sens, elle adhère aux propos de Mme Laurin sur le sens de la communauté.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Aucune intervention

6. Ajournement de l'assemblée

M. Benedetti remercie les personnes présentes pour leur participation et les représentants de la direction des sports pour leur collaboration. Il annonce l'ajournement de la séance au mercredi 31 octobre à 13 h 30, à la salle du conseil, pour la troisième et dernière assemblée publique sur l'aide à l'élite sportive.

À 22 h 05, sur une proposition de M. Alvaro Farinacci, appuyée par Mme Jocelyn Ann Campbell, la séance est ajournée au mercredi 31 octobre.

Troisième séance

**Le mercredi 31 octobre 2007 à 13 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville,
275, rue Notre-Dame Est**

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bob Benedetti, vice-président
Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
M. William Steinberg, membre

COMMISSAIRE ABSENT :

Mme Soraya Martinez, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif, responsable des sports et loisirs
M. Réal Travers, chef de division, Direction des sports
Mme Johanne Derome, chef de division, Direction des sports
Mmes Sylvie Michaud et Diane Mongeau et M. Donald Dion, conseillers en planification,
Direction des sports

CITOYENS PRÉSENTS : 30 personnes

1. Ouverture

À 13 h 40, le vice-président, M. Bob Benedetti, déclare la séance, remercie les personnes d'être présentes et explique le déroulement de l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Jean-Yves Cartier, appuyée par M. William Steinberg, l'ordre du jour est adopté.

3. Aide à l'élite sportive

- **Allocution de Mme Francine Senécal**

M. Benedetti cède la parole à Mme Senécal qui, d'emblée, remercie les quelque 50 partenaires qui ont exprimé le souhait de se faire entendre lors des trois séances publiques sur l'aide à l'élite sportive. Étant donné le grand intérêt suscité par le sujet, le comité exécutif étudiera avec attention toutes les recommandations qui émaneront des discussions.

Mme Derome souhaite féliciter la direction des sports pour le travail réalisé tout au cours du processus de consultation et remercier les partenaires de s'être fait entendre en si grand nombre.

- **Présentation de la direction des sports**

Mme Mongeau procède à la présentation powerpoint du document *Le sport d'élite à Montréal* (voir la première séance, le 23 octobre).

4. Période de questions et d'interventions du public

M. Benedetti rappelle le défi énorme auquel le milieu sportif est confronté, soit celui de développer une vision commune en matière d'élite sportive.

M. Yves Paquette, Fédération québécoise du sport étudiant

M. Paquette rappelle l'influence du sport étudiant dans le développement du sport en général, notamment grâce aux interventions des universités. Sa fédération souhaite davantage répondre aux questions 5 et 6. Ainsi, il propose que Montréal se dote d'une entité de prospection en matière de grands événements. Il trouve d'ailleurs incompréhensible qu'elle n'en ait pas déjà. De plus, étant donné la structure complexe de Montréal, il suggère de centraliser les responsabilités reliées à la tenue d'événements majeurs ou, à tout le moins, de bénéficier de la présence d'un interlocuteur

unique facilitant la navigation dans le système. Enfin, il souligne l'absence de ligne directrice et de leadership en matière de sport à la Ville de Montréal. Ainsi, il appuie la proposition de Sports-Québec de créer un cadre d'intervention en matière de sport et une Commission du sport et de l'activité physique à Montréal.

M. Benedetti s'informe pour savoir de quel ordre sont les problèmes rencontrés lors de contact avec les arrondissements. M. Paquette souligne le manque de cohésion des orientations d'un arrondissement à l'autre et l'état de délabrement de certaines infrastructures. Mme Campbell mentionne que l'enjeu soulevé est fort intéressant, à savoir l'ensemble des infrastructures pouvant servir à des événements d'envergure.

Mme Katie Sheahan, Université Concordia

Mme Sheahan mentionne que les installations sportives de l'université sont parmi les priorités de Concordia en ce qui concerne le développement du campus Loyola au cours des prochaines années. L'Université estime qu'il faut optimiser les engagements des gouvernements fédéral, provincial et municipal. Entre autres choses, la collaboration avec les administrations municipales est d'une importance capitale pour maximiser l'utilisation des équipements sportifs. L'Université supporte le mémoire de la Fédération québécoise du sport étudiant pour les questions 5 et 6. À la question 1, l'Université propose d'offrir un encadrement exceptionnel, à la question 2, de favoriser la concertation entre les partenaires, à la question 3, de privilégier la formation des athlètes et le développement des installations sportives, à la question 4, de démocratiser et promouvoir le sport d'élite et, enfin, à la question 7, un plan d'action commun pour développer le sport d'élite.

Mme Lisen Moore, Université McGill

Mme Moore rappelle les investissements faits dans le sport universitaire, particulièrement dans les infrastructures, et souligne les investissements à venir, particulièrement dans le contenu des programmes sportifs. Elle mentionne l'importance de partenariats dans le domaine du sport et, surtout, l'importance d'un leadership fort pour Montréal afin de contribuer au développement des athlètes d'élite.

M. Jean-Paul Baert, Fédération québécoise d'athlétisme

M. Baert souligne le problème des infrastructures d'athlétisme en rappelant que la seule piste de niveau international est au complexe sportif Claude-Robillard, mais qu'elle ne répond plus aux normes. Les championnats se tiennent donc à Sherbrooke, ce qui constitue un problème grave. De plus, il donne l'exemple du succès des Ontariens qui composent 70 % des athlètes d'élite sélectionnés sur les équipes nationales. Cela s'explique par les infrastructures en place qui favorisent le développement de l'athlète (entraîneurs, médecins, etc.). M. Baert donne, enfin, l'exemple de la Ville de Markham en Ontario qui s'est dotée d'un centre multisports de haut niveau pour une population de seulement 280 000 habitants.

M. Benedetti rappelle que la population de Markham a triplé en dix ans et que des compagnies importantes s'y sont installées. M. Baert souligne, cependant, la volonté commune des gouvernements ontariens de se doter d'une vision à long terme.

M. Guy Lépine, Centre Père-Sablon

M. Lépine mentionne les objectifs du Centre Père-Sablon qui touchent à la formation et au développement, au rendement et à la promotion. Il souligne également l'importance de la pratique du sport de masse, d'où émane l'élite. Quant à l'aide à l'élite sportive, il y voit quatre priorités

- Installations et équipements : rénovation et mise aux normes
- Formation et encadrement : développement de jeunes entraîneurs
- Organisation d'événements : visibilité
- Promotion et reconnaissance : coordonner des événements médiatiques pour éviter des dédoublements, tenue de galas, etc.

M. Robert Dubreuil, Fédération de patinage de vitesse du Québec

M. Dubreuil fait état de deux grands défis :

- le développement de la relève, qui réfère à la question 1 : son organisme propose le regroupement de l'élite montréalaise dans un centre principal basé à l'aréna Maurice-Richard, tel que proposé par le Centre national courte piste de Montréal
- les événements nationaux et internationaux : offre d'accueil et de services doit être réévaluée pour ce sport, tant dans sa structure de tarification que dans ses procédures de soutien au niveau matériel et technique, et ce, afin de rivaliser avec les nouveaux centres québécois, capables d'accueillir des événements majeurs (Saguenay, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Drummondville).

M. Jean Dupré, Patinage de vitesse Canada

M. Dupré présente une vision pour Montréal : se doter du meilleur centre d'entraînement courte piste au monde. Cela pourrait aider à atteindre l'objectif de 8 médailles en courte piste aux Jeux olympiques de 2010, ce qui ferait du Canada le meilleur pays au monde. Mais il existe deux défis pour y arriver :

- les infrastructures : faire de l'aréna Maurice-Richard une installation à vocation élite et de haute performance
- la redistribution de la programmation sportive : viser à regrouper les sports de glace qui nécessitent un système de protection sans bande (patinage artistique, ringuette, etc.)

M. Dupré présente également une vidéo d'un système de patinoire avec bande afin de démontrer le risque de blessure élevée comparativement au système sans bande.

Mme Derome souligne la difficulté de ce projet qui est de relocaliser les ligues de hockey s'entraînant présentement à l'aréna Maurice-Richard.

M. Marc-Antoine Desjardins, Club d'aviron de Montréal

M. Desjardins mentionne la mission du Club d'aviron de Montréal qui est de promouvoir l'aviron, un sport olympique, dans la grande région de Montréal. Il identifie cinq points prioritaires, à savoir :

- l'achat d'équipement pour l'élite sportive : absence de financement public
- un guichet unique aux services de l'élite sportive
- le statut du Quartier des athlètes, centre d'entraînement au Bassin olympique : redonner à ce quartier sa pleine vocation initiale, un centre d'entraînement pour les sports nautiques, et ce, de façon permanente
- les infrastructures de compétition : moderniser les systèmes de chronométrage et de communication du Bassin olympique
- l'accès au Bassin olympique : l'accès au Bassin est complètement interdit pour une période d'environ trois semaines par été en raison de la tenue du Grand Prix et du Nascar

Mme Campbell s'interroge sur la capacité pour Montréal de maintenir l'ensemble des activités et des installations d'élite. Sommes-nous victimes du succès des JO de 1976? M. Desjardins donne l'exemple des pays scandinaves qui voient le sport comme un investissement plutôt que comme une dépense. Le sport d'élite est en complémentarité au sport de masse et non en compétition. Mme Derome souligne que le problème des infrastructures (maintien de la qualité) est le même partout au Canada et n'est pas spécifique à Montréal.

Mme Maryse Cloutier, Regroupement élite de patinage artistique de Montréal

Mme Cloutier met l'accent sur le manque de disponibilité de glace, ce qui oblige une certaine clientèle à s'entraîner à l'extérieur de la ville, risquant, ainsi, qu'elle ne revienne pas. Elle souligne également l'importance du développement des entraîneurs qui contribuent au succès des athlètes.

Mme Campbell constate qu'il y a une pénurie de temps de glace. Un des enjeux de la commission est donc de soumettre des solutions pour une meilleure utilisation et appropriation des installations. M. Benedetti constate que le problème du temps de glace semble généralisé.

Mme Isabelle Cloutier, Plongeon Québec

Mme Cloutier désire soulever cinq points :

- adopter une vision globale de l'élite sportive
- favoriser l'accès à des plateaux de qualité, en tout temps et à coût raisonnable
- prendre en considération les besoins des entraîneurs
- créer une fondation, à l'instar de la fondation Nordiques à Québec, pour donner des bourses aux athlètes d'élite
- valoriser le sport à Montréal par des galas, de la publicité, l'affichage de résultats, etc.

M. Paul Krivicky, Université de Montréal

Les questions 5, 6 et 7 ont davantage retenu l'attention de l'organisation. M. Krivicky explique qu'à la question 5 l'U de M propose de créer une entité de prospection, de support aux organisations afin de faciliter la mise en candidature et l'obtention d'événements sportifs. En effet, il faut que Montréal puisse se donner un mandat centralisé et trouver une façon efficace, rapide et solide dans le développement de projets sportifs d'envergure. À la question 6, l'U de M adhère au mémoire de Sports-Québec et de la Fédération québécoise du sport étudiant concernant la création d'un cadre montréalais d'intervention en matière de sport et la création d'une commission du sport et de l'activité physique à Montréal dans le but de centraliser les responsabilités, faciliter l'évolution du sport et soutenir adéquatement l'élite montréalaise. Enfin, à la question 7, l'U de M prône un cadre assurant une planification rigoureuse et un déploiement optimal à long terme de la majorité des infrastructures sportives et une répartition de l'utilisation des infrastructures entre le sport de participation et le sport d'élite, entre les besoins locaux de chaque arrondissement ainsi qu'entre les besoins inter-

arrondissements et ceux de l'élite sportive montréalaise. Il est donc primordial, pour assurer le maintien aux normes de tous les équipements sportifs spécialisés et d'optimiser leur plein potentiel, que la Ville se munisse d'une entité administrative et de planification centrale avec un pouvoir d'influence important et décisionnel.

M. Henry Hering, Université McGill Rowing Club

M. Hering fait état des championnats auxquels il a participé et rappelle que cela n'aurait pas été possible sans l'apport de son club sportif et de l'installation où il pratique, le Bassin olympique. Le club a également été bénéfique pour plusieurs athlètes, car il compte environ 30 médailles à son actif. Ce succès est en parti dû par la qualité de l'infrastructure du Bassin olympique. Le bassin génère beaucoup de succès, malgré que peu d'argent y soit investi. Cependant, il pourrait générer encore plus de succès si on réalisait tout son potentiel. C'est pourquoi M. Hering s'attarde davantage aux questions 4 et 7 dans le mémoire remis à la commission.

M. Mathieu Boucher, Fédération québécoise des sports cyclistes

M. Boucher fait remarquer qu'il n'y a aucune infrastructure sur l'île de Montréal pour des épreuves de BMX, de cyclisme sur piste et de vélo de montagne, toutes des disciplines olympiques. Le niveau de population à Montréal peut engendrer un nombre intéressant d'athlètes d'élite potentiels, d'où l'importance d'un programme de détection de talent, en collaboration avec les écoles. Parmi les autres recommandations, la fédération appuie l'idée de la création d'une commission sportive du sport et de l'activité physique, encourage la création d'un guichet unique ou, à tout le moins, l'identification d'une personne-ressource agissant comme facilitateur, demande la reconnaissance de certains parcs comme infrastructures sportives.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

M. Benedetti remercie tous les intervenants pour la qualité de leurs interventions. Le défi maintenant est de compiler la masse d'information afin de faire des recommandations reflétant les besoins de tous.

6. Ajournement de l'assemblée

M. Benedetti remercie les personnes présentes pour leur participation et les représentants de la Direction des sports pour leur collaboration. Il annonce l'ajournement de la séance au 27 novembre à 18 h pour l'adoption des recommandations.

À 16 h 30, sur une proposition de M. Alvaro Farinacci, appuyée par M. Jean-Yves Cartier, la séance est ajournée au 27 novembre 2007.

Quatrième séance

**Le mardi 27 novembre à 18 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville,
275, rue Notre-Dame Est**

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

M. Bob Benedetti, vice-président
Mme Jocelyn Ann Campbell, membre
M. Jean-Yves Cartier, membre
M. Alvaro Farinacci, membre
Mme Soraya Martinez, membre
M. William Steinberg, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS :

Mme Francine Senécal, vice-présidente du comité exécutif, responsable des sports et loisirs
Mme Rachel Laperrière, directrice générale adjointe, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
M. Richard Duchesne, directeur par intérim, Direction des sports
Mme Johanne Derome, chef de division, Direction des sports

CITOYENS PRÉSENTS : 15 personnes

1. Ouverture

À 18 h, le vice-président, M. Bob Benedetti, annonce l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par M. Jean-Yves Cartier, l'ordre du jour est adopté.

3. Aide à l'élite sportive : adoption des recommandations

- **Allocution de Mme Francine Senécal**

Mme Senécal se réjouit de l'intérêt suscité par l'étude publique sur l'aide à l'élite sportive. À preuve, les 41 mémoires de grande qualité qui ont été déposés à la commission. Elle souligne que les recommandations seront d'une grande utilité pour prendre une décision éclairée au comité exécutif. Elle souhaite remercier tous les intervenants du milieu sportif, toute l'équipe de la Direction des sports et les membres de la commission pour le travail accompli.

- **Allocution de Mme Rachel Laperrière**

Mme Laperrière rappelle le contexte de la consultation publique. Elle mentionne que la notion d'aide à l'élite sportive méritait d'être clarifiée et que les mémoires déposés à la commission ont été une grande source d'inspiration. La consultation a permis d'initier des échanges riches et d'amasser beaucoup d'information pour poursuivre le travail entamé. Elle remercie de leur contribution tous les intervenants du milieu sportif, l'équipe de la Direction des sports et les membres de la commission.

- **Adoption des recommandations**

À la demande de M. Benedetti, les membres procèdent à tour de rôle à la lecture des recommandations ci-dessous.

La commission permanente du conseil d'agglomération sur les grands équipements et activités d'intérêt d'agglomération a procédé à l'étude publique sur l'aide à l'élite sportive.

À l'issue de cette étude, la commission

REMERCIE les citoyens et organismes pour la très grande qualité de leurs interventions et mémoires et les fonctionnaires de la Direction des sports du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) pour le travail exceptionnel réalisé et leur disponibilité exemplaire,

APPUIE le portrait dressé à l'intérieur du document d'orientation Le sport d'élite à Montréal : une jeunesse à appuyer, une richesse à développer,

VOIT le rôle de l'agglomération en matière d'élite sportive comme celui d'un leader, porteur d'une vision

rassembleuse et inclusive, et ce, en concertation avec les arrondissements, les villes reconstituées et l'ensemble des partenaires,

RECONNAÎT le sport d'élite comme étant un investissement pour l'avenir tant au plan social, culturel, qu'économique,

RECONNAÎT que le sport d'élite transcende les frontières administratives,

ÉNONCE les considérants suivants :

Considérant que l'élite sportive est une responsabilité prépondérante des partenaires sportifs, des gouvernements du Québec et du Canada et des instances municipales;

Considérant la compétence de l'agglomération en matière d'aide à l'élite sportive et aux événements sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et internationale et au niveau des équipements sportifs d'intérêt collectif;

Considérant l'importance de s'assurer que les différentes instances municipales travaillent en concertation, collaboration et complémentarité;

Considérant la passion et l'expertise des acteurs et partenaires du sport d'élite, leurs besoins particuliers et diversifiés ainsi que les avantages et les retombées de ce secteur d'activités pour Montréal;

Considérant la nécessité d'une coordination des interventions en sport d'élite afin de favoriser son développement optimal sur le territoire;
et RECOMMANDE prioritairement :

R-1

- *De mandater le SDCQMVDE à étudier et recommander au conseil d'agglomération la création d'une organisation la plus pertinente ayant comme mission d'assurer le leadership et la coordination des interventions en sport d'élite à l'échelle de l'agglomération. Cette organisation, qui relèverait du conseil d'agglomération, y serait imputable et redevable. Elle serait soutenue financièrement à la fois par l'agglomération de Montréal, les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que d'autres partenaires.*

Bien que la liste suivante ne soit pas exhaustive, cette organisation en sport d'élite pourrait avoir pour mandats :

- *d'élaborer une vision commune, rassembleuse et inclusive du sport d'élite à Montréal en concertation avec le milieu sportif, les arrondissements et les villes reconstituées;*
- *d'élaborer un plan d'action sur le développement du sport d'élite à Montréal, incluant un plan pluriannuel et un cadre stratégique d'accueil d'événements sportifs majeurs;*
- *de faire du démarchage et de la prospection en vue d'attirer des événements sportifs majeurs et des organisations sportives provinciales, nationales ou internationales;*
- *de favoriser l'accessibilité pour tous au sport d'élite et d'intégrer les besoins des athlètes d'élite handicapés et de leurs organismes dans l'ensemble de ses interventions;*
- *de rechercher du financement gouvernemental et privé pour favoriser le développement du sport d'élite à Montréal;*
- *de développer des programmes de soutien pour les organismes de sport d'élite et les organisateurs d'événements sportifs majeurs;*
- *d'effectuer, en appui à l'agglomération, des démarches de représentation de l'agglomération auprès des gouvernements du Québec et du Canada afin qu'ils optimisent leurs engagements en respect de leurs responsabilités respectives en matière d'élite sportive;*
- *de participer, avec les propriétaires d'équipements, à la définition des priorités d'investissement en matière d'équipements sportifs spécialisés, et ce, en fonction du plan de développement du sport d'élite à Montréal;*
- *d'établir des liens de communication formels et récurrents entre les divers clubs sportifs d'élite d'une même discipline et entre ceux des différentes disciplines sportives;*
- *de développer, avec tous les partenaires concernés, des outils et des mécanismes pour promouvoir le sport d'élite, notamment les clientèles, les partenaires, les activités et les événements;*
- *d'assurer la mise en place, de concert avec les milieux académique et sportif, d'un mécanisme de détection de talents prometteurs;*
- *de sonder et de regrouper les partenaires du sport d'élite afin de favoriser la coopération et le transfert des meilleures pratiques, de connaître leurs besoins évolutifs et leur degré de satisfaction et d'orienter les actions en conséquence.*

De plus, la Commission RECOMMANDE de mandater le SDCQMVDE à :

R-2

- *Procéder à un inventaire descriptif et qualitatif des équipements sportifs d'agglomération, déterminer les mesures spécifiques liées à leur mise aux normes et élaborer un plan directeur d'investissement à long terme pour ces équipements;*

R-3

- *Faire des représentations auprès des propriétaires d'équipements sportifs afin qu'ils accroissent leur accessibilité pour les athlètes d'élite handicapés, qu'ils intègrent les principes de l'accessibilité universelle lors des projets de construction ou de rénovation d'équipements sportifs et qu'ils consultent les experts du milieu des personnes handicapées dès l'élaboration des projets;*

R-4

- *Créer un forum annuel des propriétaires d'équipements desservant l'élite sportive, incluant notamment les instances municipales, le gouvernement du Québec, les universités, les cégeps, les commissions scolaires et les secteurs associatif et privé, dans l'objectif d'accentuer le partenariat avec ces propriétaires d'équipements et, ultimement, d'accroître leur accessibilité auprès des clubs sportifs d'élite;*

R-5

- *Poursuivre les représentations auprès des gouvernements du Québec et du Canada pour qu'ils instaurent des programmes permanents d'infrastructures sportives et récréatives et des programmes permanents à l'intention des propriétaires d'équipements desservant l'élite sportive;*

R-6

- *Étudier la création d'une grappe d'expertise et de savoir en sport d'élite ou l'association à une grappe existante sous la stratégie de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal. En regroupant les forces des organisations du sport professionnel et amateur, celles de l'industrie, des universités et des autres partenaires, cette grappe mettrait en valeur les atouts de Montréal sur la scène mondiale.*

Enfin, la Commission RECOMMANDE :

R-7

- *Que le conseil d'agglomération encourage les arrondissements de Montréal et les villes reconstituées à se doter d'un cadre de référence en matière de reconnaissance des exploits et des accomplissements des clientèles et des partenaires du sport d'élite sur leur territoire.*

Remarques de la Commission

Lors de l'étude publique sur l'aide à l'élite sportive, plusieurs intervenants ont formulé des commentaires et des propositions ne relevant pas du champ de compétence conféré à l'agglomération. Bien que ces propositions puissent contribuer au développement du sport d'élite à Montréal, elles n'ont pu être intégrées aux recommandations émises par la commission. À titre d'exemple, la commission se préoccupe de l'accessibilité au sport d'élite pour tous, et ce, peu importe la situation financière des citoyens. Comme cet aspect ne relève pas du champ de compétence du conseil d'agglomération, la commission se propose de transmettre ce commentaire ainsi que d'autres préoccupations aux instances concernées (arrondissements, villes reconstituées, Société de transport de Montréal, ...) et invite les intervenants à faire valoir leur point de vue auprès de ces instances.

Sur une proposition de M. Alvaro Farinnaci, appuyée par Mme Soraya Martinez, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

4. Période de questions et d'interventions du public

M. John Margolis

M. Margolis souligne la situation précaire de son club d'haltérophilie puisque le financement est toujours incertain d'une année à l'autre. Il demande s'il est pensable d'avoir une base financière solide pour prévoir les activités des années à venir. Il demande également ce qui arrive du financement des athlètes qui ne sont pas encore de niveau élite.

M. Benedetti espère que les recommandations soumises par la commission amélioreront la situation, particulièrement financière, des clubs sportifs. C'est, à tout le moins, le but souhaité.

Mme Monique Lefebvre, Défi sportif

Tout d'abord, Mme Lefebvre souhaite remercier la commission d'avoir tenu compte des besoins des athlètes handicapés dans les recommandations émises. Cependant, elle souhaite revenir sur la notion de leadership, qui serait normalement assumée par l'agglomération. Elle se demande, dans le contexte actuel, s'il est possible d'assumer un tel leadership connaissant la dynamique avec les villes reconstituées.

M. Benedetti lui explique que le contexte entourant la gouvernance du conseil d'agglomération n'est pas le même avec les villes reconstituées et les arrondissements. Il se dit optimiste que l'agglomération pourra assumer un leadership avec l'aide de toutes les instances municipales. Mme Martinez rappelle qu'il y a une volonté de reconnaître l'importance du sport d'élite. Le premier mandat de l'organisme que la commission aimerait voir en place est de développer une vision commune et de la promouvoir. Mme Lefebvre lance l'idée d'un Rendez-vous du sport d'élite 2009 à l'image du Rendez-vous de la culture.

Mme Lefebvre revient également sur la complexité de la structure administrative, qui était une préoccupation importante des groupes sportifs. Il semble y avoir peu de piste de concertation.

Mme Campbell rappelle un des messages qui émanent des recommandations : le sport d'élite transcende les frontières administratives. C'est donc le jeune qui est au cœur de la démarche. Il sera donc nécessaire d'unir les forces en présence et d'améliorer les structures pour faciliter la vie des jeunes qui aspirent à se développer en sport d'élite.

5. Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Mme Campbell souhaite remercier M. Benedetti d'avoir si bien assumé la présidence de la commission.

M. Benedetti se dit très satisfait du travail de la commission et souligne que les membres forment une équipe formidable. Cette équipe est d'ailleurs une fière représentante du nouveau Montréal où la collaboration est reine. D'ailleurs, les recommandations ont fait consensus parmi les membres de la commission.

M. Cartier remercie les intervenants et souligne le professionnalisme des fonctionnaires de la Direction des sports. Il se dit surpris de la qualité des interventions et des mémoires. Maintenant, l'administration est munie d'une belle boîte à outils pour assurer le développement du sport d'élite.

M. Farinacci souligne, quant à lui, la passion des intervenants et mentionne qu'il a appris beaucoup lors de la consultation publique. Il espère maintenant que les recommandations sauront répondre aux préoccupations des intervenants.

M. Steinberg remercie M. Benedetti d'avoir assumé la présidence et les fonctionnaires de la Direction des sports pour avoir guidé les membres de la commission tout au long du processus de consultation. Il se dit très heureux des recommandations.

Mme Martinez rappelle le plaisir qu'elle a eu de travailler à cette commission. Les recommandations donnent beaucoup d'espoir pour le développement du sport d'élite, ayant elle-même des enfants en bas âge qui débutent dans les clubs sportifs.

6. Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Mme Jocelyn Ann Campbell, appuyée par M. Jean-Yves Cartier, la séance est levée à 18 h 40.

ADOPTÉ LE : 20 MAI 2008

« ORIGINAL SIGNÉ »

Bob Benedetti
Vice-président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Amélie Régis
Secrétaire-rechercheur